

Douleur neuropathique d'origine centrale/périphérique

(mars 2022)

Explication

Les douleurs neuropathiques constituent un symptôme fréquent, souvent invalidant et évocateur de nombreuses affections sous-jacentes. Il peut en outre s'agir d'un signe précurseur d'un problème médical sous-jacent potentiellement grave. Il existe dans ce cas diverses options de traitement, mais si le problème n'est pas diagnostiqué et traité rapidement, cela peut aggraver l'invalidité.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Affection d'origine métabolique (p. ex. neuropathie diabétique)
- Compression nerveuse (p. ex. syndrome du canal carpien, lymphome, névralgie du trijumeau)
- Maladie infectieuse (p. ex. algie postzostérienne)
- Atteinte du système nerveux central (p. ex. douleur du membre fantôme, lésions de la moelle épinière)
- Affection d'origine sympathique (p. ex. dystrophie sympathique réflexe)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient présentant une douleur neuropathique, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge approprié.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient présentant une douleur neuropathique, le candidat devra

- recenser et interpréter les constatations cliniques cruciales découlant d'une anamnèse et d'un examen physique complets, notamment :
 - a. un examen approfondi des antécédents de la douleur (y compris les traitements antérieurs) et des antécédents de déficience psychosociale et fonctionnelle;
 - b. l'identification de signes de détérioration neurologique et d'autres causes de douleur ou d'engourdissement (p. ex. insuffisance vasculaire);
- recenser et interpréter les examens pertinents à envisager, notamment :
 - a. les tests de dépistage des problèmes médicaux sous-jacents (p. ex. glycémie à jeun, radiographie pulmonaire);
 - b. les études de conduction nerveuse;
 - c. les examens vasculaires;
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. discuter avec le patient des options pharmacothérapeutiques à sa disposition;
 - b. lui offrir des conseils, y compris sur la prévention de la progression du problème en cause (p. ex. chronicité des symptômes, exercice physique, modification de l'activité physique);
 - c. assurer un traitement optimal de tout problème médical sous-jacent (p. ex. maîtrise du diabète);
 - d. déterminer si le patient a besoin d'être orienté vers une clinique de la douleur ou vers un spécialiste de la douleur.